

Calendrier Guide du Tri

2021

CITEO

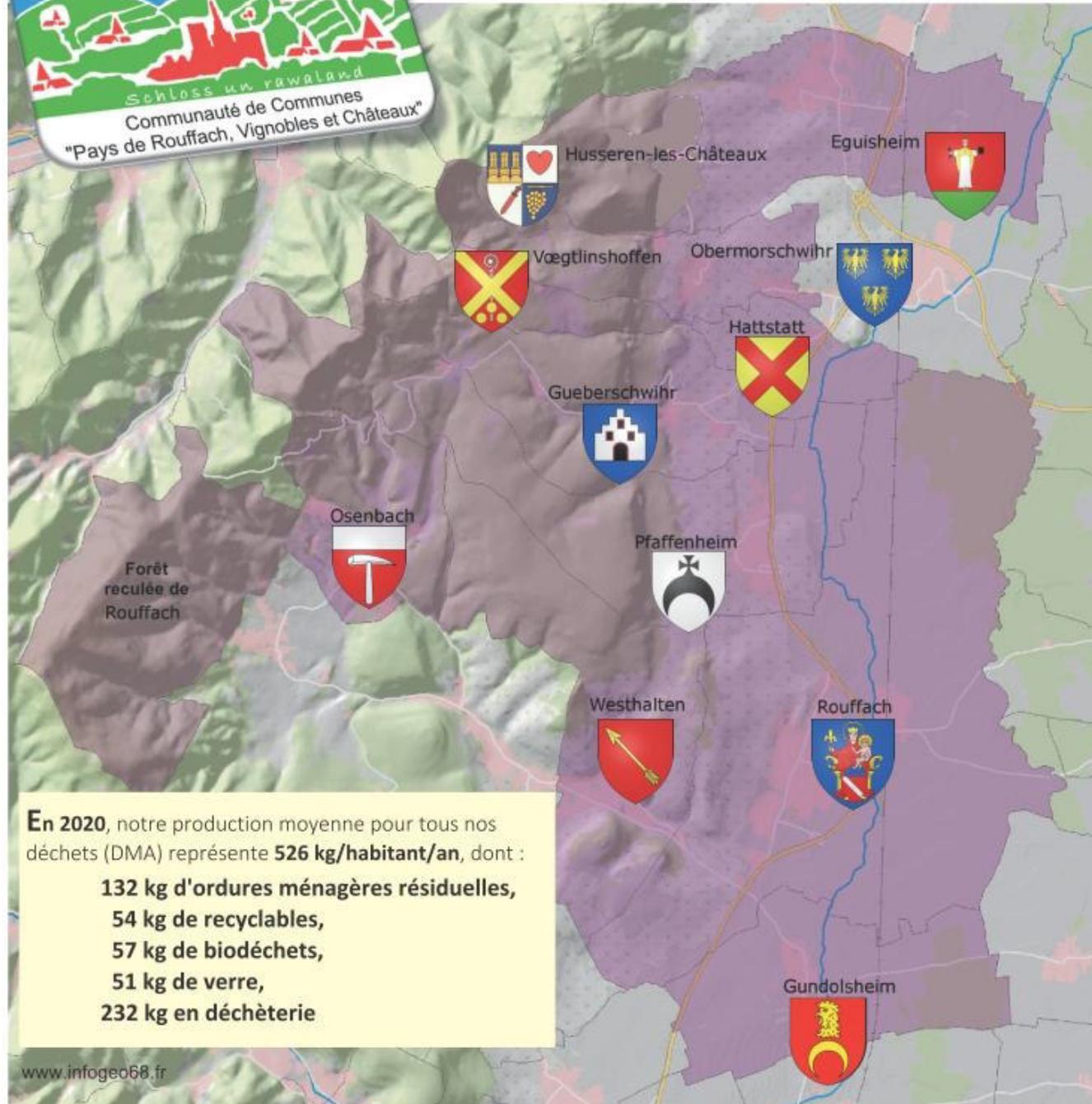
Écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

Eco-systèmes
de plus en plus, tout se recycle



SUEZ

Le mot du Président et du Vice-Président chargé de l'environnement



En 2020, notre production moyenne pour tous nos déchets (DMA) représente **526 kg/habitant/an**, dont :

- 132 kg d'ordures ménagères résiduelles,**
- 54 kg de recyclables,**
- 57 kg de biodéchets,**
- 51 kg de verre,**
- 232 kg en déchèterie**

*L'année 2020 aura été une année hors norme : nous avons tous dû faire face à une crise sanitaire à l'échelle de la planète. Si cette épreuve nous rappelle que la vie est précieuse et fragile, nous avons su aussi prouver que nous étions capable de nous adapter et de changer rapidement nos habitudes. **Changer nos habitudes et s'adapter** est une des clefs pour faire évoluer positivement ce monde qui change continuellement. De la même manière, nos efforts de tri devront continuellement s'améliorer : **en changeant nos habitudes de consommation**, pour consommer mieux, consommer raisonnablement, consommer local et jeter moins. **Si nous agissons tous ensemble et rapidement, le meilleur est encore possible. Nous le devons à nos enfants.***

*ensemble faisons
notre avenir*

Jean-Pierre TOUCAS

Président de la Communauté de communes
"Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux"

Dans le cadre de la gestion environnementale de notre Communauté de Communes PAROVIC et plus précisément pour les collectes de déchets et l'usage de la déchetterie sur le site de PFAFFENHEIM ainsi que sur le point d'apport à OSENBACH il est à noter les bonnes réalisations de cette année en termes d'objectifs. Un grand merci à tous pour le respect des consignes particulières mises en place sur les sites. Mes remerciements s'adressent également à toutes les équipes de collecte, de traitement et à nos collaborateurs présents sur les deux sites de la C.C. PAROVIC. Nous devons continuer à inscrire et à amplifier nos démarches dans le geste citoyen du respect environnemental.

Christian MICHAUD,
vice-Président chargé de l'Environnement



Réduire ses déchets...

COMMENT DIMINUER NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS ?

Chaque geste compte

Nous pouvons tous agir de manière concrète et systématique

... à la source

Mieux acheter :

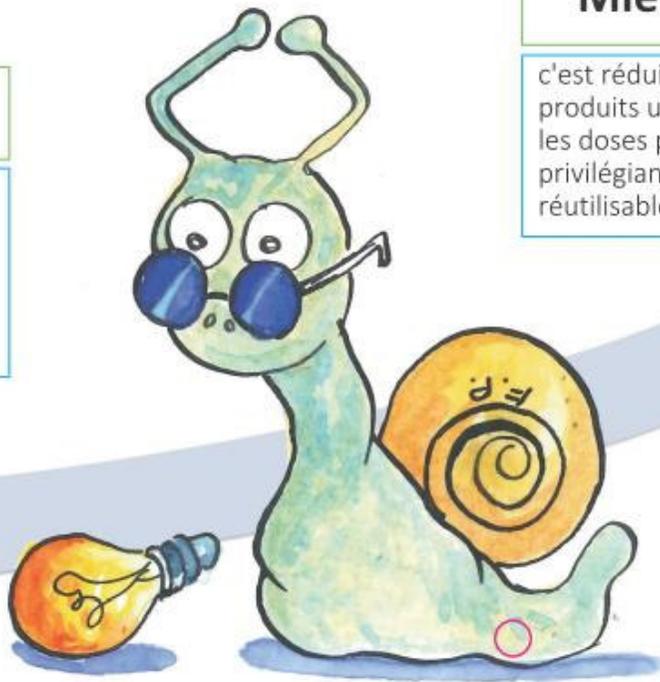
c'est penser aux déchets futurs dès l'étape du choix, en privilégiant les produits avec moins d'emballage et ceux qui sont réparables ou rechargeables, c'est acheter d'occasion, emprunter ou louer.

Moins jeter :

c'est prolonger la durée de vie des produits, donner ou vendre ce dont on ne se sert plus, composter ses déchets organiques...

Mieux utiliser :

c'est réduire la quantité de produits utilisés en respectant les doses prescrites et en privilégiant les produits réutilisables.



Les sites de référence sur le tri et la prévention des déchets :

Le Syndicat Mixte du Secteur 4 (SM4) :

<http://www.sm4.fr>



L'ADEME :

<http://www.reduisonsnosdechets.fr>

<http://www2.ademe.fr>



CITEO (ex Eco-Emballages) :

<https://www.citeo.com/eco-concevoir>



Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la Com Com !



<http://www.cc-paysderouffach-vignobles-chateaux.fr/environnement>





Retrouvez toutes ces infos sur le site internet de la Com Com en scannant ici =>



EGUISHEIM
OBERMORSCHWIHR
VOEGLINSHOFFEN
HUSseren-LES-CHATEAUX

La collecte sélective des déchets en porte à porte

RECYCLABLES

BIODÉCHETS

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Comment trier ?



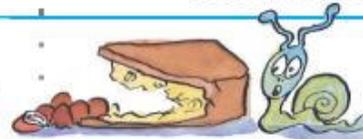
Les emballages plastique uniquement sous forme de bouteilles, flacons, bidons.



Les emballages acier et aluminium (conserves, canettes, aérosols vides, bouteilles, barquettes et papier alu, ...)



Les emballages papier, les petits cartons, les briques alimentaires, les journaux, les revues, les prospectus, ...



Epluchures, fruits, légumes, fleurs et végétaux fanés, restes de repas, coquilles d'oeufs, coquillages, croûtes de fromages, pain, marc de café, sachets de thé, petites quantités de cartons ou d'essuie-tout, ...



Attention : Ce bac n'est pas destiné à recevoir les déchets végétaux du jardin. Ceux-ci doivent être déposés en déchetterie ou mieux, valorisés dans votre jardin (compost, paillage, ...).



Pots, barquettes, blisters, films et sacs plastique, barquettes polystyrène, emballages alimentaires souillés, vaisselle jetable, déchets d'hygiène souillés, couches, rasoirs jetables, litières minérales, ...

Quand a lieu la collecte ?

Lundi

Chaque semaine **impaire**
(sortir les bacs la veille au soir)

Mercredi

Chaque semaine
(sortir les bacs la veille au soir)

Vendredi

Chaque semaine
(sortir les bacs la veille au soir)

Les contenants



Habitat individuel :

Les déchets sont déposés dans les sacs jaunes mis gracieusement à disposition des usagers. Ces sacs sont à récupérer à la ComCom ou en Mairie. Les sacs doivent être sortis la veille au soir du jour de la collecte.



Des sacs pour jeter les biodéchets (sacs biodégradables de 12 L) sont mis gracieusement à disposition des usagers. Ils sont à récupérer à la ComCom ou en Mairie.

Les sacs de biodéchets peuvent être mis dans un bioseau ou une poubelle 10L. Le bioseau permet de transporter proprement le sac plein jusqu'au bac de collecte.

Une fois utilisés, les sacs biodéchets sont déposés fermés dans le bac dédié. Celui-ci doit être sorti la veille au soir du jour de la collecte. Le bac de collecte est fourni par la ComCom au premier équipement.



Les OMR (ordures ménagères résiduelles) sont à jeter dans des sacs poubelles adaptés (disponibles dans le commerce).

Une fois en sac, ces déchets sont à déposer dans votre poubelle dédiée habituelle. Elle doit être sortie la veille au soir du jour de collecte. Si le logement n'est pas équipé, le propriétaire se chargera de fournir un bac normalisé au couvercle de couleur bordeaux.



Habitat collectif :

Les recyclables sont à jeter en vrac dans le bac dédié (jaune de préférence, sinon clairement identifié "Recyclables"). Ces bacs sont à fournir par la copropriété.

Que deviennent nos déchets ?

11 bouteilles d'eau de 1,5 L triées...



...sont nécessaires pour fabriquer 1 gilet polaire



3 boîtes carton de céréales triées...



...sont nécessaires pour fabriquer 1 boîte à chaussures



134 canettes aluminium triées...



...sont nécessaires pour fabriquer 1 vélo de course



4 briques de lait de 1 L triées...



...sont nécessaires pour fabriquer 1 rouleau de papier WC



8 boîtes de conserve de 0,94 cl triées...



...sont nécessaires pour fabriquer 1 boule de pétanque



345 flacons plastique triés...



...sont nécessaires pour fabriquer 1 bac poubelle de 120L



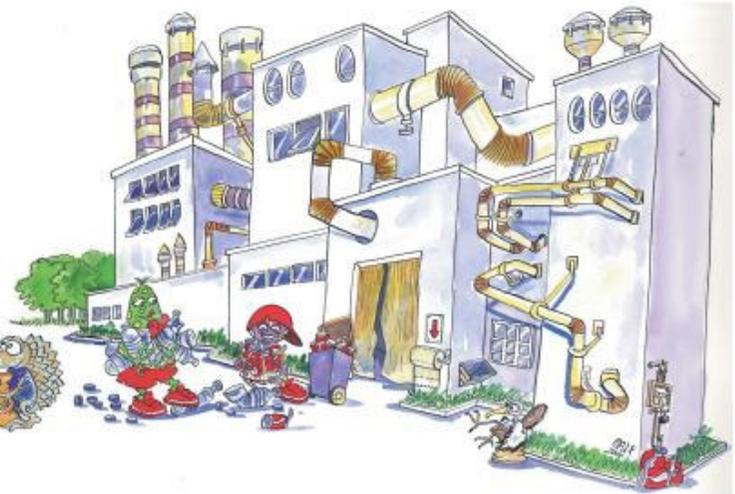
Les biodéchets collectés au sein de la ComCom sont transportés puis traités au centre de compostage d'Aspach-le-Haut. Vos biodéchets sont ainsi valorisés en compost que vous pouvez récupérer sur le site en vrac ou en sac (2€ le sac de 25 kg de compost surfin).

Ce que nous ne pouvons pas recycler, nous devons le brûler à l'incinérateur de Colmar pour éliminer nos déchets ménagers résiduels.

...Le "réacteur" permet d'accélérer le compostage en 3 semaines seulement !

...Le compost ainsi obtenu est aux Normes Qualités Européenne et permet de remplacer les engrais dans votre jardin ou vos plantations.

De l'énergie sous forme de vapeur sera récupérée et injectée dans le réseau de chauffage urbain de la ville.



RECYCLABLES

BIODÉCHETS

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



Calendrier des collectes 2021

Secteur Nord :
Eguisheim, Obermorschwirh,
Voegtlinshoffen, Husseren-les-Châteaux

Plus d'info : contactez le service environnement de la Com Com au 03 89 78 51 44 ou par courriel à l'adresse environnement@cc-paysderouffach.fr

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
V 1	Jour de l'an	L 1	●	L 1	●	J 1	13	S 1	Fête du Travail	M 1	
S 2	Rattrapage ●	M 2		M 2		V 2	Vendredi Saint	D 2		M 2	●
D 3		M 3	●	M 3	●	S 3	Rattrapage ●	L 3		J 3	22
L 4	●	J 4	5	J 4	9	D 4	Pâques	M 4		V 4	●
M 5		V 5	●	V 5	●	L 5		M 5	●	S 5	
M 6	●	S 6		S 6		M 6		J 6	18	D 6	
J 7	1	D 7		D 7		M 7	●	V 7	●	L 7	●
V 8	●	L 8		L 8		J 8	14	S 8	Victoire 1945	M 8	
S 9		M 9		M 9		V 9	●	D 9		M 9	●
D 10		M 10	●	M 10	●	S 10		L 10	●	J 10	23
L 11		J 11	6	J 11	10	D 11		M 11		V 11	●
M 12		V 12	●	V 12	●	L 12	●	M 12	●	S 12	
M 13	●	S 13		S 13		M 13		J 13	Ascension 19	D 13	
J 14	2	D 14		D 14		M 14	●	V 14	●	L 14	
V 15	●	L 15	●	L 15	●	J 15	15	S 15		M 15	
S 16		M 16		M 16		V 16	●	D 16		M 16	●
D 17		M 17	●	M 17	●	S 17	●	L 17		J 17	24
L 18	●	J 18	7	J 18	11	D 18		M 18		V 18	●
M 19		V 19	●	V 19	●	L 19		M 19	●	S 19	
M 20	●	S 20		S 20	Printemps	M 20		J 20	20	D 20	
J 21	3	D 21		D 21		M 21	●	V 21	●	L 21	●
V 22	●	L 22		L 22		J 22	16	S 22		M 22	
S 23		M 23		M 23		V 23	●	D 23	Pentecôte	M 23	●
D 24		M 24	●	M 24	●	S 24		L 24		J 24	25
L 25		J 25	8	J 25	12	D 25		M 25		V 25	●
M 26	●	V 26	●	V 26	●	L 26	●	M 26	●	S 26	
M 27		S 27		S 27		M 27		J 27	21	D 27	
J 28	4	D 28		D 28	heure d'été +1h	M 28	●	V 28	●	L 28	
V 29				L 29	●	J 29	17	S 29	Rattrapage ●	M 29	
S 30				M 30		V 30	●	D 30	Fête des mères	M 30	●
D 31				M 31	●			L 31			

Légende : ● = Ordures Ménagères Résiduelles, ● = Biodéchets, ● = Recyclables

SERVICE+ :

Les personnes à partir de 70 ans et les personnes à mobilité réduite bénéficient gratuitement, 1 fois par an, de l'enlèvement de leurs déchets encombrants en porte-à-porte. La date prévue est indiquée sur ce calendrier.

La Com Com adressera, un mois avant la date de ramassage, un courrier personnalisé précisant les modalités de collecte. Les personnes intéressées par ce service sont priées de contacter la Com Com au 03 89 78 51 44 pour s'inscrire.

Calendrier des collectes 2021



En cas d'anomalie de collecte,
contacter directement la Com com au
03 89 78 51 44

* Calendrier à titre indicatif : les dates sont susceptibles d'être modifiées occasionnellement

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
J 1	26	D 1		M 1	●	V 1	●	L 1	Toussaint	M 1	●
V 2	●	L 2	●	J 2		S 2		M 2		J 2	48
S 3		M 3		V 3	●	D 3		M 3	●	V 3	●
D 4		M 4	●	S 4		L 4		J 4		S 4	
L 5	●	J 5		D 5		M 5		V 5	●	D 5	
M 6		V 6	●	L 6		M 6	●	S 6		L 6	●
M 7	●	S 7		M 7		J 7		D 7		M 7	
J 8	27	D 8		M 8	●	V 8	●	L 8	●	M 8	●
V 9	●	L 9		J 9		S 9		M 9		J 9	49
S 10		M 10		V 10	●	D 10		M 10	●	V 10	●
D 11		M 11	●	S 11		L 11	●	J 11	Armistice 1918	S 11	
L 12		J 12		D 12		M 12		V 12	●	D 12	
M 13		V 13	●	L 13	●	M 13	●	S 13		L 13	
M 14	Fête nationale	S 14		M 14		J 14		D 14		M 14	
J 15	28	D 15	Assomption	M 15	●	V 15	●	L 15		M 15	●
V 16	●	L 16	●	J 16		S 16	●	M 16		J 16	50
S 17	Rattrapage ●	M 17		V 17	●	D 17		M 17	●	V 17	●
D 18		M 18	●	S 18		L 18		J 18		S 18	
L 19	●	J 19		D 19		M 19		V 19	●	D 19	
M 20		V 20	●	L 20		M 20	●	S 20		L 20	●
M 21	●	S 21		M 21		J 21		D 21		M 21	hiver
J 22	29	D 22		M 22	●	V 22	●	L 22	●	M 22	●
V 23	●	L 23		J 23		S 23		M 23		J 23	51
S 24		M 24		V 24	●	D 24		M 24	●	V 24	●
D 25		M 25	●	S 25		L 25	●	J 25		S 25	Noël
L 26		J 26		D 26		M 26		V 26	●	D 26	Saint Étienne
M 27		V 27	●	L 27	●	M 27	●	S 27		L 27	
M 28	●	S 28		M 28		J 28		D 28		M 28	
J 29	30	D 29		M 29	●	V 29	●	L 29		M 29	●
V 30	●	L 30	●	J 30		S 30		M 30		J 30	52
S 31		M 31				D 31	heure d'hiver -1h			V 31	●



La Collecte des verres

OÙ TROUVER LES POINTS D'APPORTS ?

Je trie dans les conteneurs à verre habituels :



les bouteilles, les flacons de parfums, les pots, les bocaux en verre vides, sans les bouchons ni couvercles (ceux-ci sont à jeter avec les OMR).



LE VERRE TRIÉ EST RECYCLABLE À L'INFINI !

A EXCLURE : les verres et la vaisselle de table, les ampoules à filament cassées ou non, les miroirs, les vitres ne se jettent pas dans les conteneurs à verre car ils ne fondent pas aux températures du procédé de recyclage des emballages en verre ! Ces déchets sont à jeter à la déchetterie, dans la benne à déchets ultimes (encombrants). La vaisselle en faïence, grès, porcelaine, ... va, elle, dans la benne à gravats.



DÉCHÈTERIE

Gueberschwihr

DU TILLEUL (LOTISSEMENT)
RUE COLMARERWEG (CIMETIÈRE)
RUE DE PFAFFENHEIM (SALLE DES FÊTES)

Hattstatt

RUE DU RAISIN (CAVEAU DES SEIGNEURS)
RUE DES CHAMPS
RUE DES VERGERS
RUE BUHNACKERWEG
MITTLERER ZUG (TERRAIN DE FOOT)

Pfaffenheim

RUE DU STADE (SALLE MULTIFONCTION)
RUE DE LA TUILERIE
RUE DES ECOLES
RUE DES LILAS
ZONE ARTISANALE
Déchetterie (R.D. 83)

Rouffach

ALLÉE DES HUMANISTES
ALLÉE DE VANOLLES (2)
RUE DU STADE (DEVANT L'ESCAPADE)
CHÂTEAU D'ISENBOURG (2)
PARKING DE L'ESPÉRANCE (CIMETIÈRE) ; RUE DU NORD
PARKING RUE DU TIR
INTERMARCHÉ (2)
RUE CHARLES MARIE WIDOR
RUE CALLINET (ANCIENNE RUE DE LA GENDARMERIE)
RUE DES PINSONS
RUE AUX REMPARTS

Eguisheim

RUE DU BASSIN - CAMPING (2)
Rue des Merles - parc Millénaire (2)
RUE DU MALSBACH
RÉSIDENCE PIERRE & VACANCES - rue du 1er REC (2)
Rue des 3 Châteaux - D14 - Les Marronniers (2)
Parking Mairie

Obermorschwihr

RUE DE COLMAR
PRÈS SALLE DES FÊTES

Voegtlinshoffen

RUE SCHWEITZER

Husseren-les-Châteaux

CIMETIÈRE (2)
HÔTEL "LES CHÂTEAUX"

Gundolsheim

RUE DE MUNWILLER (2)

Osenbach

CAMPING - RUE DU STADE
Rue du Moulin
Rue des Prunelliers

Westhalten

PARKING DU CIMETIÈRE - RUE DE L'ÉGLISE (2)
SALLE POLYVALENTE - RUE DU STADE

Scannez ici pour
la voir la carte des
bornes à verre





Zoom sur Les déchets d'ameublement

Parmi les nouvelles bennes de la déchèterie, la benne ECO MOBILIER (benne n°4) regroupe tous les déchets d'ameublement qui ne peuvent pas être récupérés par la zone ré-emploi d'ESPOIR.

Tous ces déchets, qui sont recyclés, ne se retrouvent ainsi pas dans la benne à déchets ultimes destinés à l'enfouissement en sol Alsacien

Une benne pour tous les types de meuble

Tous types de matériaux

Quel que soit l'état du mobilier

Entiers ou démontés
Parties de meubles

Intérieur

Extérieur (jardin, camping)

Rangement



Assise



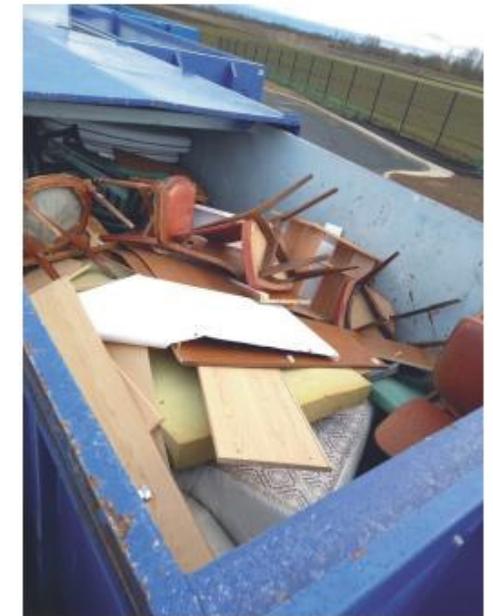
Couchage



Pose



écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER



BOIS

LE BOIS PEUT SERVIR À FABRIQUER DES PANNEAUX DE PARTICULES ET AINSI REDEVENIR UN MEUBLE



MOUSSE

LA MOUSSE D'UN MATELAS PEUT ÊTRE RÉCUPÉRÉE POUR FAIRE DES PANNEAUX ISOLANTS OU DES TATAMIS DE JUDO



REMBOURRÉS

LES CANAPÉS PEUVENT ÊTRE BROYÉS POUR SERVIR DE COMBUSTIBLE DANS LES CIMENTERIES



PLASTIQUES

LE PLASTIQUE D'UNE CHAISE PEUT SERVIR À FABRIQUER DES TUYAUX





La Déchèterie



Les déchets acceptés :

les objets pour réemploi ou réparation (dons pour Espoir), les bouteilles/bidons plastique, les capsules Nespresso, les cartons, les végétaux, les déchets de plâtre, de bois, de mobilier, de plastiques rigides, de films et plastiques souples, de polystyrènes, de métaux, de gravats (de ménage), de verre, d'huiles moteurs, de sols PVC, d'huissieries, d'électroménager et électriques, de lampes et néons, de peintures et autres produits chimiques, de radiographies, de piles et batteries, d'huiles végétales, d'aérosols, les déchets textiles et les déchets ultimes.

Les déchets refusés :

Les ordures ménagères, les déchets dangereux hors de la catégorie des ménages, les déchets contenant de l'amiante, les produits explosifs, radioactifs, les bouteilles de gaz, les extincteurs non dégazés, les déchets à risque infectieux (seringues, pansements), le bois "C" (avec des traitements spécifiques - ex : traverses de chemins de fer, ...), les déchets d'abattoirs ou les cadavres d'animaux, les carcasses de véhicules ou d'engins contenant des fluides, les pneus, les déchets électriques de catégorie professionnelle (congélateurs pro, photocopieurs pro, ...).

La Com Com se réserve le droit de refuser les déchets qui ne peuvent pas être pris en charge par ses prestataires.

Nous rappelons que les fournisseurs de matériels agricole proposent, pour la plupart, des filières de récupération des déchets de ces produits (bidons de phytosanitaires, fils de palissage, intercalaires de palettes, etc.).

Sinon, consultez l'annuaire en ligne :

<http://dechets-entreprises-alsace.agat.net/Accueil>



DÉCHÈTERIE



Comment s'y rendre ?

Scannez ce QR code pour avoir la carte d'accès sur votre smartphone :



HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES :

Déchèterie de Pfaffenheim :

ouverte aux habitants de la Communauté de communes "Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux".

• **EN HIVER** (du 16 octobre au 15 avril)
du lundi au vendredi de 10 à 11h45 et de 14h à 16h45.
Le samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 16h45.

• **EN ÉTÉ** (du 16 avril au 15 octobre)
du lundi au vendredi de 10h à 11h45 et de 14h à 17h45.
Le samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 17h45.

Mini-déchèterie d'Osenbach :

ouverte exclusivement aux habitants d'Osenbach le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 8h30 à 11h30.

Les usagers particuliers ont accès gratuitement à la déchèterie jusqu'à environ 1 m³/apport.

Les professionnels sont acceptés à hauteur de 0,5m³/apport. Au-delà de cette quantité, ils pourront récupérer des tickets payants à 10 €/m³ à la Communauté de communes.

Le badge d'accès nominatif pour chaque foyer est à récupérer à la ComCom. Un justificatif de domicile, une pièce d'identité et une caution de 5 € (chèque ou espèce) suffisent pour l'obtenir (*).

En cas de restitution du badge, un RIB permettra de récupérer sa caution de 5 euros.



Dans tous les cas, les professionnels et les particuliers doivent s'adresser aux entreprises spécialisées pour éliminer les gravats et bois de démolition (liste disponible à la Communauté de Communes).

N'hésitez pas à contacter le service environnement de la ComCom pour tout renseignement complémentaire au

03 89 78 51 44 ou par courriel à l'adresse :

environnement@cc-paysderouffach.fr

(*) Mentions légales : conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les usagers de la déchèterie intercommunale sont informés de l'existence d'un fichier nominatif. Le droit d'accès et de rectification des informations personnelles peut s'exercer auprès de la communauté de communes.



Plâtre
(benne n°2)



Huissieries
(racks n°15)



Sols PVC
(benne n°13)

*18 DMS : Déchets Ménagers Spéciaux (ou déchets dangereux des Ménages) :

Huiles végétales, piles, batteries, peintures, solvants, déchets chimiques, radiographies, aérosols, ...



Consignes d'utilisation de la déchèterie

Pour le confort de tous et votre sécurité, nous prions de bien vouloir :

- préparer le tri de vos déchets à l'avance pour faciliter le déchargement de votre véhicule, selon le sens de circulation sur la déchetterie,
- de libérer, dès que possible, la place pour faciliter la circulation à tous,
- de respecter les consignes de sécurité ainsi que celles du gardien,
- de ne pas circuler dans le sens opposé (un bouclage est prévu à cet effet) et de ne pas emprunter les voies réservées aux poids lourds.

Pour des raisons de sécurité, merci de ne pas pénétrer sur le site avec des véhicules trop volumineux (remorques > 1,5 m de longueur de plancher, véhicules > 3,5t, ...).

LE VENDREDI APRÈS-MIDI ET LE SAMEDI, L'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE EST RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS.

LES PROFESSIONNELS DOIVENT UTILISER LA DÉCHÈTERIE LORS DES AUTRES CRÉNEAUX DE LA SEMAINE.



Films Plastiques souples
(avant la benne n°1)

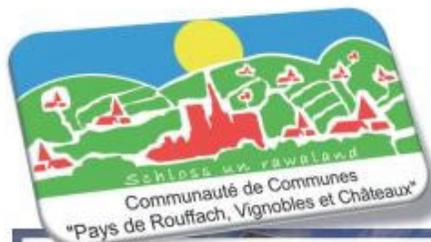


Plastiques rigides, Polystyrènes
(benne n°1)

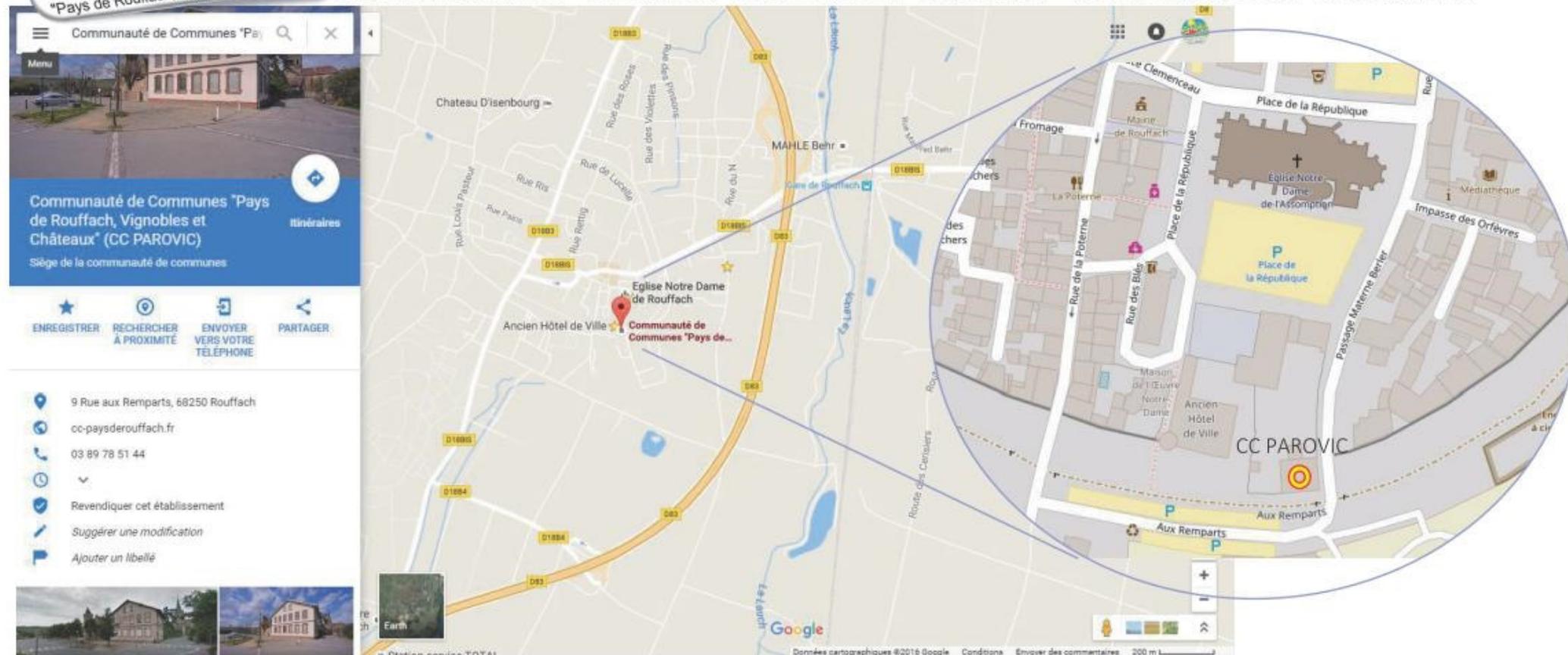


Mobilier
(benne n°4)

Nous rappelons que la déchèterie intercommunale située à Pfaffenheim ferme son portail d'accès 15 minutes avant les heures de fermeture du site, le temps de permettre aux derniers usagers de quitter les lieux en toute sécurité et au personnel de nettoyer les installations pour votre confort.



EGUISHEIM - GUEBERSCHWIHR - GUNDOLSHEIM - HATTSTATT - HUSSEREN LES CHATEAUX - OBERMORSCHWIHR - OSENBACH - PFAFFENHEIM - ROUFFACH - VOEGLINSHOFFEN - WESTHALTEN



Horaires d'ouverture au public de la Com Com :

lun-mer : 9h - 12h / 14h - 17h,
jeu : 9h - 12h / 14h - 18h,
ven : 9h - 12h

9, aux Remparts - 68250 ROUFFACH
Tel : 03 89 78 51 44 / Fax : 03 89 49 64 92

accueil@cc-paysderouffach.fr / <http://www.cc-paysderouffach-vignobles-chateaux.fr/>

